



Plus-values immobilières

Par **ROBMUD**, le **12/05/2023** à **15:35**

Bonjour à tous.
Je suis un particulier possédant un terrain agricole exploité par un tiers.
Je possédais déjà 50 % de la valeur de ce terrain suite à une succession en 2010. A l'époque ces 50 % étaient valorisés fiscalement à 50 000.
En 2020, suite à nouvelle succession, j'entre en possession des 50 % restants. Ces 50 % sont évalués fiscalement à 75 000.
Je décide de vendre ces terres au prix de 180 000.
Qu'elle est la base de calcul de la plus-value ?
 $125\,000 (50\,000 + 75\,000)$ ou bien $150\,000 (75\,000 \times 2)$
Quelle est la plus value ?
Pour les impôts correspondant je sais qu'il faut tenir compte des délais de possession du bien.
13 ans pour les premiers 50% et 3 ans pour les autres 50% ?
D'avance merci pour vos avis éclairés.